

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 15 AVRIL 2026

Objet :

Fixation du Nombre de Membres
Du Centre Communal d'Action
Sociale (C.C.A.S.)

N° : D – 2026 – 04 – 15 – 01a

Présents : Mesdames et Messieurs Géraldine ESCANDE, Daniel SCAFA, Ludivine ALBERT, Bernard GUERRERE, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, Amandine DIEGO, Vincent BAR, Jean-François GUIBBERT, René COUSIN, Ghislaine GAY, Corinne LOUBES, Alexandra SCHAAB, Esther CAVALLE, José GOMEZ, Martial MARTINEZ, Marie Carmen CHOLLET, Alain DECAMPS, Alain MANES, Françoise CARLES, Pascal LOUBET.

Procurations : Mme Eliane CHAUMET à Mme Corinne LOUBES, M. Fabrice LETELLIER à M. Vincent BAR.

Absents :

Secrétaire de séance : René COUSIN

Début de séance : 18h30

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

Madame le maire expose au conseil municipal qu'en application de l'article R 123-7 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) est fixé par le conseil municipal.

Elle précise que leur nombre ne peut pas être supérieur à 16 (et qu'il ne peut être inférieur à 8) et qu'il doit être pair puisqu'une moitié des membres est désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par la maire.

Considérant le nombre de dossiers sociaux traités et les activités menées par le CCAS, Madame le Maire propose de constituer un conseil d'administration de 12 membres.

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le 17 AVR. 2026
ID : 034-213401359-20260415-D2026_04_15_01A-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault, le 17 AVR. 2026
Et publication ou notification
Du 17 AVR. 2026
La Maire :

Après en avoir délibéré, par 23 voix pour dont 2 procurations.

Le conseil municipal décide de fixer à 12 le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par Madame le Maire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



Le Secrétaire,

René COUSIN



La Maire,

Géraldine ESCANDE-COLIN